



**Procès-verbal de séance
du Conseil Municipal
N°03/2026
Du 04 mars 2026**

Le vingt-trois février deux mil vingt-six, une convocation a été adressée individuellement à chaque conseiller pour la séance ordinaire du 04 mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures trente en Mairie, Salle du Conseil.

Date de la convocation : 23/02/2026

Date d'affichage de la convocation : 23/02/2026

Conseillers élus : 23

Conseillers en exercice : 23

À l'ouverture de la séance

Conseillers présents : 14

Procurations : 7

Séance du 04 mars 2026

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Sous la présidence de Monsieur Pascal BOEHM, Maire

Messieurs Alfred KLEITZ, Christian ROBACH et Christophe WENDLING, Adjoints

Mesdames Frédérique BARADEL, Brigitte GOLDBRONN-RIZID, Fanny KACHLER, Sabrina NOEL et Patricia NONNENMACHER

Messieurs André FEIDT, Amaury GUERRIER, Julien PUEYO, Daniel ROUYER et Olivier SCHLATTER

Absents excusés :

Monsieur Hervé KINTZELMANN donne pouvoir à Monsieur le Maire

Monsieur Thierry BOCHLER donne pouvoir à Monsieur André FEIDT

Madame Audrey KOPP donne pouvoir à Monsieur Christian ROBACH

Monsieur Laurent SCHAEFFER donne pouvoir à Monsieur Julien PUEYO

Madame Boutheïna MZIOU donne pouvoir à Madame Brigitte GOLDBRONN-RIZID

Madame Sandra HADAS donne pouvoir à Monsieur Christophe WENDLING

Madame Ghislaine VOGEL donne pouvoir à Madame Frédérique BARADEL

Absents :

Mesdames Valentine FRITSCH et Martine HUARD

Assistait en outre :

Monsieur Vincent FOSELLE, Directeur Général des Services

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h40.

Fonctionnement du Conseil Municipal

2026 – 022 Désignation d'un secrétaire de séance

2026 – 023 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2026

Affaires financières

2026 – 024 Approbation du Compte Financier Unique de l'année 2025

Informations

2026 – 025 Déclarations d'intention d'aliéner

2026 – 026 Diverses informations

Fonctionnement du Conseil Municipal

2026 – 022 Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose à Monsieur Olivier SCHLATTER d'être secrétaire de séance.
Monsieur Olivier SCHLATTER accepte cette proposition.

2026 – 023 Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2026

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 14 janvier 2026.

Aucune observation n'étant émise, Monsieur le Maire soumet au vote ce procès-verbal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés :
DÉCIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 18 février 2026.

Affaires financières

2026 – 024 Approbation du Compte Financier Unique de l'année 2025

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les séances où le compte financier unique (CFU) est débattu, le Conseil Municipal désigne son Président. En conséquence, Monsieur le Maire se retirera après la présentation du CFU. Le débat et le vote se dérouleront sous la présidence de Monsieur Christian ROBACH, 1^{er} Adjoint au Maire ;

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « *compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents* ». Le compte financier unique a vocation à devenir la nouvelle présentation des comptes locaux pour les élus et les citoyens.

Pour mémoire, le compte financier unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

À lui seul, il remplit les mêmes fonctions de « rendus de comptes ».

La mise en place du CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ; les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont présentes au sein d'un même document ;
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable ; le contenu du compte a été revu afin de disposer de données clés et d'informations pertinentes (nouveaux ratios, rappel des taux d'impositions, bilan et compte de résultat synthétiques) ;
- aboutir à une confection 100 % dématérialisée sur l'ensemble de la chaîne ; des contrôles automatisés de cohérence sont réalisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP, ce qui simplifie les travaux d'ajustement en fin de gestion et améliore la qualité des comptes.

En mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, le CFU permettra de mieux éclairer les assemblées délibérantes et pourra ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique sur les finances locales.

Le budget général de l'exercice 2025, pour lequel le compte financier unique est soumis au Conseil Municipal par Monsieur le Président, s'est exécuté du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 pour les opérations de la section d'investissement et de fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants, basés sur le CFU provisoire, dont les chiffres concordent en tout point :

→ Budget principal :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2024	-	325 881,68€	1 189 456,79 €	-
Opération de l'exercice	1 586 548,71 €	1 838 346,20 €	3 595 698,43 €	4 914 365,18 €
TOTAUX	1 586 548,71 €	2 164 227,88 €	4 785 155,22 €	4 914 365,18 €
Résultat de clôture	-	577 679,17 €	-	129 209,96 €
Solde des restes à réaliser	-	-	-	358 544,00 €
RESULTATS DEFINITIFS	-	577 679,17 €	-	487 753,96 €

→ Budget annexe Zone Eigen :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2024	-	257 208,27 €	142 008,30 €	-
Opération de l'exercice	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-
Résultat de clôture	-	257 208,27 €	142 008,30 €	-
Solde des restes à réaliser	-	-	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	-	257 208,27 €	142 008,30 €	-

→ Budget annexe Weingarten III :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat 2024	-	-	-	-
Opération de l'exercice	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-
Résultat de clôture	-	-	-	-
Solde des restes à réaliser	-	-	-	-
RESULTATS DEFINITIFS	-	-	-	-

Ces résultats sont repris au budget de l'exercice 2026.

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré, Monsieur le Maire étant sorti au moment du vote, le Conseil Municipal délibère sur le compte financier unique du Maire de l'exercice 2025 et :

- 1) Donne acte de la présentation faite du compte financier unique lequel peut se résumer comme indiqué ci-dessus ;
- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés :
DÉCIDE d'approuver le Compte Financier Unique pour l'année 2025.

Monsieur le Maire réintègre la salle du Conseil Municipal.

Informations

2026 – 025 Déclarations d'intention d'aliéner

Aucune DIA n'a été réceptionnée en amont de cette séance du Conseil Municipal.

2026 – 026 Diverses informations

- **Mise en place d'un système de vidéoprotection au Complexe Sportif :**

Monsieur Alfred KLEITZ informe l'assemblée du fait que les travaux d'installation du système de vidéoprotection du Complexe Sportif ont débuté ce mercredi 04 mars au matin. Il s'agit ici de compléter la couverture initiale, mise en place dans le cadre des travaux de l'équipement.

Monsieur le Maire précise que les images ne seront accessibles qu'à deux élus et deux agents.

- **École maternelle :**

Monsieur Christophe WENDLING annonce que la mise en place des derniers brise-soleil orientables (BSO) est actuellement en cours à l'école maternelle, plus précisément dans la salle de repos.

- **Salle du Hohgraben :**

Monsieur Christophe WENDLING annonce que des travaux de mise à niveau du système de sonorisation de la salle du Hohgraben auront lieu ce vendredi 06 mars au matin.

- **Travaux de voirie dans les rues du Ruisseau et du Lavoir :**

Monsieur André FEIDT fait un point sur l'avancée de ces travaux, dont le suivi se fait au quotidien avec le maître d'œuvre et les intervenants.

Par ailleurs, un couple de cigognes s'est récemment installé sur un mât d'éclairage public qui est censé être démonté. Monsieur le Maire n'exclut pas l'hypothèse de laisser ce nid en place, à deux conditions : que ce projet ne rencontre pas d'opposition de la part des riverains et que toutes les conditions de sécurité soient réunies, notamment en termes de sécurité des usagers du domaine public et de résistance du poteau (vu le poids grandissant d'année en année du nid de cigognes).

- **Conseil Municipal des Jeunes :**

Monsieur Julien PUEYO revient sur la sortie organisée le jeudi 26 février au cinéma « Ciné Cubic » de Saverne. Après avoir écouté des explications sur l'origine du lieu, les jeunes élus ont eu l'occasion de visiter la salle de projection, puis de visionner un film. La journée, qui a ravi les jeunes élus, s'est achevée par un goûter organisé dans la salle du Hohgraben.

Monsieur PUEYO rappelle que la prochaine élection du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu en octobre 2026.

- **Dictée :**

Madame Brigitte GOLDBRONN-RIZID annonce que la dictée, organisée annuellement par la Bibliothèque Municipale, aura lieu le mercredi 18 mars, à 20h00, dans la salle du Hohgraben.

- **Marche nocturne :**

Monsieur Christian ROBACH revient sur la marche nocturne, qui s'est déroulée le samedi 28 février. Il remercie tous les participants, ainsi que toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne tenue de l'évènement.

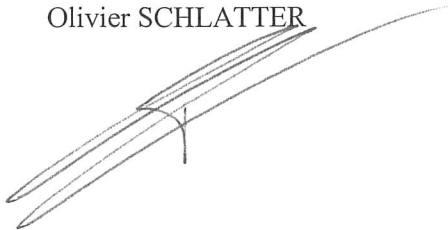
- **Remerciements :**

Monsieur le Maire, à l'occasion de cette dernière séance du Conseil Municipal, remercie l'ensemble des élus pour le bon esprit dans lequel s'est déroulée cette courte mandature, ainsi que pour l'intense travail mené au cours de ces vingt mois.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h20.

Pour extrait conforme,
Dettwiller, le 04 mars 2026

Le secrétaire,
Olivier SCHLATTER



Le Maire,
Pascal BOEHM

